



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecine scolaire

Question écrite n° 52057

## Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le nombre d'infirmières scolaires chargé d'assurer des permanences médico-sociales dans les établissements scolaires du second degré. S'agissant plus particulièrement du département de Vaucluse, il souhaiterait dans un premier temps connaître le nombre exact d'infirmières scolaires et, éventuellement, de médecins qui sont recensés par le service santé de l'inspection académique de ce département pour intervenir dans les établissements scolaires du second degré sur l'année scolaire 2000-2001. Dans un deuxième temps, il lui demande de lui préciser les effectifs d'infirmières scolaires et, éventuellement, de médecins, affectés dans chacun des établissements secondaires concernés, y compris les collèges et lycées privés sous contrat. Enfin, pour chacun de ces établissements, il lui demande de lui indiquer le nombre d'élèves inscrits pour l'année scolaire qui vient de débiter afin de pouvoir calculer pour l'année en cours et par établissement le rapport existant entre le nombre d'infirmières et de médecins et le nombre d'élèves.

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 52057

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse, éducation nationale et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 octobre 2000, page 5717